

VILLE DE ROANNE

MODIFICATIONS DES RUES ET PARKINGS AUTORISÉS AU STATIONNEMENT POUR LES ABONNEMENTS À ROANNE

Roanne



Agglo



A compter du 1er décembre 2018, les abonnements seront interdits dans les parkings suivants :

- rue Jean-Jaurès,
- parkings Georges Clémenceau
- rue du Château
- rue Maréchal de Lattre de Tassigny
- rue Charles de Gaulle

Publié le 30 novembre 2018

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



En savoir plus sur les abonnements

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

